

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 septembre 2019

---

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 2125

présenté par  
M. Touraine, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 5, substituer à la deuxième occurrence du mot :

« de »

les mots :

« prévues à ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.